



Ligue Provence Alpes Côte d'Azur des Échecs

Assemblée Générale du 14 février 2019 Rapport moral

Nous comptons toujours sur la bonne volonté de tous pour dynamiser notre Ligue : nouvelles idées, participation active des clubs aux organisations etc..

Le comité directeur travaille en présentiel mais aussi par mail vu la grandeur de la Ligue et ce afin d'éviter des déplacements coûteux.

Notre Ligue compte de nombreux joueurs (5891 licenciés au 31 août 2018 soit 6,55 % de plus que la saison dernière) qui obtiennent de très bons résultats que ce soit en individuels ou par équipes.

Par ses résultats jeunes en 2018 à Agen, elle est 3^e ligue de France.

Le nombre de clubs de la Ligue est stable (60 pour la saison 2018 - 2019 : 13 dans les Alpes Maritimes, 15 dans le Var, 3 dans les Alpes de Haute Provence, 3 dans les Hautes Alpes, 17 dans les Bouches du Rhône et 9 dans le Vaucluse)

Rappelons que tout nouveau club doit faire parvenir au comité départemental dont il dépend : les statuts, le règlement intérieur, la composition du bureau ainsi que le compte-rendu de l'assemblée générale et les différents rapports chaque année.

Il en est de même pour les Comités départementaux qui doivent faire parvenir les mêmes documents à la Ligue ainsi que les rapports des comités directeurs.

Ceci a été adopté à nouveau dans les statuts votés à Lyon le 6 février.

Dans la pratique, il y a beaucoup de manquements à cette règle.

Les compétitions Ligue se déroulent dans de bonnes conditions. Je remercie tous les clubs et les personnes qui s'impliquent dans l'organisation de ces compétitions mais il serait souhaitable dès la parution du calendrier d'avoir des retours pour les organisations sans attendre.

Le calendrier des compétitions Ligue pour la saison 2019/2020 sera établi dès que nous aurons le calendrier fédéral. Il sera transmis aux comités départementaux pour éviter les doublons et pour avis. Il sera publié très rapidement après accord des organes déconcentrés.

Les compétitions scolaires :

Quentin Massardo est le nouveau correspondant scolaire académique pour l'académie d'Aix - Marseille.



Ligue Provence Alpes Côte d'Azur des Échecs

Les championnats académiques fédéraux sont sous la responsabilité de la Ligue et qualifient les vainqueurs pour le championnat de France scolaire.

Le championnat UNSS pour les collèges et les lycées est indépendant des compétitions fédérales. Ce championnat permet une reconnaissance des échecs au niveau sportif au baccalauréat.

Il est à noter que sous l'impulsion de la Ligue, le regroupement des équipes qualifiées pour les différentes finales pour le déplacement a été initié permettant ainsi de réduire les frais de transport. Il en sera sans doute de même cette saison.

Les compétitions fédérales tant chez les jeunes que chez les adultes ainsi que les règlements ont été harmonisés.

Je remercie tous ceux qui y ont participé.

Je laisserai Jean Louis et Romuald vous parler des compétitions jeunes et Michel des compétitions adultes.

Cette année la 2^e édition du Blitz Ligue aura lieu à Aix en Provence le 11 mai 2019. Nous remercions ici les organisateurs qui comme l'an dernier font un excellent travail pour que cette compétition à laquelle tous les clubs auront je l'espère envie de participer soit un succès.

Les stages et examens d'arbitrage sont organisés régulièrement dans les différents départements il serait bien d'informer la directrice de l'arbitrage de ces formations afin d'orienter les demandeurs.

Transmettez à Chantal Hennequin, directrice régionale de l'arbitrage, vos demandes en la matière de formation d'arbitre afin de faire au mieux dans les organisations.

Même chose pour les stages d'animateur ou d'entraîneur si besoin avec demande à transmettre au directeur technique ou à moi-même.

L'ELO rapide national disparaîtra fin août.

Le site internet de la ligue permet de connaître, outre les informations administratives, les compétitions et tournois organisés dans les différents départements. La tenue de ce site demande du travail et il n'est pas question d'aller à la pêche à l'information : les clubs ou les comités départementaux doivent faire remonter ce qu'ils souhaitent y voir figurer en



Ligue Provence Alpes Côte d'Azur des Échecs

envoyant affiches, photos et articles sur leurs manifestations ou mieux en devenant rédacteurs des articles du site.

Je remercie Denis Vincent qui publie sur la page Facebook de la ligue ce que vous lui transmettez.

Équipe Technique Régionale (ETR) : cette équipe a été constituée.

Le document sur le rôle de l'ETR est sur le site de la Ligue.

Si des personnes veulent s'y joindre il n'y a aucun problème.

Des projets ont été lancés il faut avancer maintenant pour faire des propositions.

La trésorerie est saine, la gestion claire et transparente. Notre trésorier vous en parlera.

Subvention CNDS :

Pour 2018 la demande de subvention a été faite après concertation avec les comités départementaux sur les actions dans les zones sensibles et rurales et pour l'ensemble des demandes que nous avons demandé aux clubs de faire.

Nous y avons adjoint la création d'une plaquette Ligue.

La subvention de 3 500 € a été allouée uniquement sur les ZRR. Nous avons demandé des retours d'action à l'ensemble des personnes qui s'étaient positionnées. Malheureusement à ce jour il nous en manque beaucoup et nous allons statuer rapidement à partir de ce que nous avons sur la répartition.

Pour l'année qui vient nous nous penchons sur la nouvelle gouvernance du sport et les nouvelles modalités d'attribution des subventions pour l'année 2019. Il va y avoir un gros travail d'information à faire.

Subvention Région : la demande a été faite pour 2018 avec une acceptation pour un montant de 5 000 €.

Je redis qu'il serait bien que nous ayons plus de contact avec les médias, il nous faudrait une personne bien introduite dans ce milieu.

Je rappelle également les différentes conventions signées par la Fédération Française des Échecs et dont nous pouvons décliner localement l'application.

Je citerai notamment celles plus récemment signées avec la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ), avec le sport d'entreprise, l'USEP.

Je rappelle également que la Fondation de France soutient les projets innovants concernant Sport et Santé en milieu rural (voir documents en ligne).



Ligue Provence Alpes Côte d'Azur des Échecs

La convocation à cette assemblée générale a été adressée par mail à tous les clubs en demandant une réponse pour attester de la bonne réception.
Cette méthode a été utilisée pour éviter les frais postaux.

La date a été choisie pendant le championnat de Ligue jeunes regroupé entre les deux ZID cette année pour la première fois comme cela avait été acté à la dernière assemblée générale.

J'espère que les clubs se sentiront suffisamment concernés pour être présents en nombre et ainsi soient une force de proposition.

Nous espérons voir l'implication de jeunes qui seront les bienvenus à cette réunion.

Je souhaite vous voir nombreux le 14 février prochain pour parler de tout cela.

Rappelons que le championnat de France jeunes aura lieu cette année dans notre Ligue à Hyères nous sommes sûrs que cet événement majeur dans la vie fédérale sera une très belle fête des échecs.

A très bientôt

Martine BOLLA
Présidente de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur